

FEDERATION ROYALE  
MAROCAINE DE BASKETBALL



الجامعة الملكية  
المغربية لكرة السلة



Rabat, le 23/11/2016

N° : BB 241/16

## Commission Fédérale de Discipline

**Référence :** Dossier du match de 1DNM: ACB - CPAM

**Objet :** CFD/02/16-17 du 22/11/2016.

Attendu le rapport de m'arbitre de la rencontre ACB – CPAM du 22/11/2016,  
En application de l'article 104, troisième alinéa des règlements généraux de la  
FRMBB, les membres de la commission décident, dans la limite de leurs  
prérogatives, en guise d'avertissement en le priant à plus de maîtrise de soit en  
tant qu'instructeur des entraîneurs qui doit donner l'exemple :

- La suspension pour six (6) matchs avec sursis de l'entraîneur de l'équipe  
CPAM, monsieur Hicham ALWAHIDI

Le Président de CFD  
Driss BOUMAKHTAF

